



## **POLITIQUE 13.10**

Le 22 octobre 2006

# **Citation du chef d'état-major de la Défense**

### **INTRODUCTION**

1. Chaque année, le Chef d'état-major de la Défense peut décerner une récompense sous forme de citation à un membre de la Ligue en reconnaissance de son rendement ou du dévouement dont il fait preuve auprès du mouvement des cadets de l'Armée. Les divisions peuvent soumettre des lettres de nomination au Bureau national de la Ligue des cadets de l'Armée du Canada (LCAC).

### **AUTORITÉ**

2. Le responsable de l'approbation pour cette récompense est le Chef d'état-major de la Défense (CEMD). Le Comité exécutif (CE) de la LCAC doit choisir la personne nommée pendant la première réunion d'une année donnée. La période de récompense doit être l'année civile précédente.

### **CRITÈRES DE SÉLECTION**

Les résultats obtenus ou le dévouement de la personne nommée doivent être d'une constance qui dépasse la norme et doivent être de portée nationale, sans se limiter :

- a. à de longues années de service méritoire;
- b. au fait d'avoir complété avec succès une tâche ou un projet qui donne crédit à la LCAC et aux Forces canadiennes, et qui n'a pas déjà fait l'objet d'une récompense, ou

### **PROCÉDURE**

3. Les nominations reçues au Bureau national et celles présentées par les membres du Comité exécutif national seront considérées à la première réunion ou téléconférence du CE d'une année donnée. Le Comité doit voter pour choisir le gagnant parmi les candidats en nomination, et le Directeur exécutif soumettra son nom au CEMD par l'intermédiaire de D Cad 4-4.

4. La récompense sera présentée conjointement par un officier senior des FC et le président de la LCAC à l'assemblée générale annuelle (AGA) suivante. Le gagnant doit être invité à aller à la réception du Président pour recevoir ce prix. Le Bureau national doit payer le coût du voyage, des repas et d'hébergement du gagnant.

### **AVIS**

5. Le gagnant doit être averti 60 jours à l'avance de l'AGA afin de prendre des arrangements personnels pour le voyage et pour obtenir et encadrer son certificat de reconnaissance.